**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 NOVEMBRE 2022**

Présent : Douin Y, Meyers L, Croes D, Vincent JM, Ceulemans R, Rousch H, Maurage D

Excusés : Hakin L, Boniver J

1. **Compétitions et championnat** :
* Pour le critérium provincial senior, il y a très peu d’inscrits à ce jour (17 inscriptions). Il y a également des difficultés à trouver des arbitres officiels.
* Pour les championnats provinciaux, la catégorie U21 qui se disputait en même temps que les seniors est remplacée officiellement par la catégorie U19 qui se jouera en même temps que les autres séries jeunes.
* En ce qui concerne les masters, après un premier à Minerois qui n’avait pas fait, à juste titre, l’unanimité, ils ont pris leur rythme de croisière à la satisfaction générale des organisateurs. On peut déplorer un peu trop d’absences (souvent non justifiées).
* En championnat on constate plus de forfaits ponctuels qu’en début de saison, nous n’en connaissons pas les raisons.
* Les clubs ont également de plus en plus de difficultés d’occupation de salle et les demandes de changements de locaux sont de plus en plus fréquentes.
* La crise énergétique et l’occupation de locaux notamment dans les écoles pourraient avoir une influence sur la température dans les locaux. Si la règle impose de jouer jusqu’à 10° en short ou jupe et tshirt, nous autorisons désormais à pouvoir jouer en survêtement si ces conditions sont atteintes et si un des joueurs le demande.

Nous rappelons aussi que sous la barre des 10°, la rencontre ne doit pas se disputer et qu’entre 10° et 15° la rencontre doit se jouer et une remarque peut être indiquée sur la feuille de match.

1. **Trésorerie** :

Voici en quelques chiffres la situation des affiliés à la date du 14 novembre 2022 et ceux à la date du 14 novembre 2021 :

Liège : Joueurs : 2919/2931 Non-joueurs : 57/49 Licence récréative : 247/236

 Total : 3227/3226

Aile francophone : Joueurs : 14036/14173 Non-joueurs : 155/207

 Licence récréative : 247/236 Total : 15055/15064

On peut donc constater que pour la saison en cours les chiffres sont quasiment identiques à la saison précédente.

Au sujet des amendes reçues par les joueurs lors des compétitions individuelles et éventuellement en championnat (s’il y devait avoir un juge-arbitre officiel), ils recevront un courriel avec le montant et la date limite de paiement. Au-delà de la date limite, si le joueur ne s’est pas acquitté du montant de l’amende, il sera immédiatement suspendu de toutes compétitions individuelles et d’interclubs. Une copie est adressée au club via l’adresse mail renseignée dans la base de données (résultats).

1. **Arbitrage** :
* Pour les masters, le travail du juge-arbitre est maintenant bien maitrisé par V Désir.
* Lors de compétitions hors province, il peut y avoir des soucis au niveau des indemnités d’arbitrage et kilométrique. En effet, vu qu’il n’y a pas d’harmonisation entre les tarifs appliqués, il est parfois difficile de s’y retrouver. Il semblerait opportun de trouver un tarif unique car actuellement des arbitres perçoivent des indemnités différentes selon la province dont ils sont issus et ce pour une même compétition.
* Les cours d’arbitrage commenceront dans quelques jours. Il y a 9 candidats annoncés pour cette formation de 3 jours avec un examen théorique en fin de formation et un examen pratique qui se fera lors des championnats provinciaux.
1. **Modifications aux règlements sportifs** :

Le comité provincial analyse les propositions qui seront débattues lors du conseil national du mois de décembre et qui seront votées lors du conseil national de février. Toutes les nouvelles dispositions entreront alors en vigueur lors de la saison 2024-2025 sauf si une de celles-ci requiert un caractère d’urgence.

* Une proposition de suppression de la 2ème nationale dames est mise sur le tapis. Nous estimons que cela pourrait être une bonne chose. Cela permettrait de renforcer l’interclubs WB et l’interclubs des différentes provinces. En effet, l’effet boule de neige lors de la composition des séries en nationale et IWB (avec les nombreuses équipes brûlées) appelle de plus en plus d’équipes de provinciales à accéder à l’échelon supérieur. L’interclubs serait renforcé en qualité et en nombre.
* Un projet de superdivision dames à l’instar de la superdivision messieurs est également proposé. Nous ne voyons pas un intérêt particulier car cela permettrait aussi d’élaborer le calendrier de la même façon, avec donc la possibilité de devoir jouer des matchs en semaine.

C’est aussi une façon de permettre plus facilement à des joueuses d’évoluer en double appartenance et de ne disputer que des « matchs intéressants ».

* Le retour à l’ancien système de liste des forces est également proposé. A savoir de revenir à ce qui était en place la saison passée : la règle du troisième joueur effectif présent ne serait plus d’actualité. Si nous estimons que cette règle n’était probablement pas appropriée et que notre système mis en place était meilleur, un retour en arrière, alors que nous aspirons à la suppression des listes de force pour la mise en place de noyau, apporterait encore beaucoup de matière à discussion, là où il faut de la stabilité.
* La règle de la double appartenance est également un sujet évoqué.
1. **AFTT** :
* Une cellule de travail a été mise en place pour analyser un projet de noyau présenté par le CP Limburg et y apporter quelques amendements. Ce projet sera aussi débattu lors du prochain conseil national.
* En ce qui concerne le classement numérique, si l’AFTT est favorable à ce système, la VTTL n’en n’a cure. En outre celle-ci fait blocage au développement de ce système

L’AFFT a pris position et s’autorise à développer un classement numérique francophone basé sur les paramètres du national. Les modifications qui seront apportées, se feront sur base des propositions de la cellule francophone de classement. Une des mesures étant déjà de diminuer le pourcentage de perte de point.

1. **Plan stratégique** :
2. Objectif prioritaire est un projet de E-ping, tennis de table virtuel. D’autres pays y sont déjà passé avec un franc succès.
3. La promotion du sport féminin qui pourra être vue de façons différentes par les provinces
4. Une autonomie aux provinces pour les actions du sport féminin en restant dans les clous des règlements nationaux
5. Une augmentation du réservoir est le but recherché
6. Développement des activités loisirs avec des partenariats tel que Eneosport.
7. **Commission des jeunes** :

Participation aux internationaux de la ville de Namur avec des résultats assez moyens pour nos représentants liégeois

A déplorer, trois cartes jaunes pour nos jeunes joueurs lors de cette compétition.

Quelques tensions et un manque de solidarité dans le groupe. La commission travaillera sur ses points et notamment en vue des prochaines compétitions qui se profilent (Grand-est).

Pour cette compétition la sélection et l’encadrement restent à définir.